

VILLE DE SALBRIS



COMMUNE DE SALBRIS

DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER
ARRONDISSEMENT ROMORANTIN-LANTHENAY
CANTON LA SOLOGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mars, à 18h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle Waquet, après convocation légale adressée le deux mars deux mille vingt-deux, sous la présidence de Monsieur Alexandre AVRIL, Maire.

Nombre de membres en
exercice : 29
Nombre de membres
présents : 22
VOTE : 22
Pour : 22
Abstention : 0
Contre : 0
Adopté à l'unanimité

Secrétaire de Séance :
Mme COUTAUD

Étaient présents : 22

M. AVRIL, Maire, Mme COUTAUD, M. BENITO, M. JOUSSET, Mme GUYADER, Mme LUNEAU, Mme VIGNEULLE, M. CHENEL, Adjoint au Maire, Mme DESPONT, Mme CHAPERON, Mme MULLER, M. DALLANÇON, M. RUZÉ, Mme LANOIX, M. PARROT, Mme HEDAL, Mme TEIXEIRA, M. MIANNEY, M. CHICAULT, M. MATHO, Mme FUCHS, M. SAUVAGET, conseillers municipaux.

Absents avec pouvoir : 5

Mme GILLET, pouvoir à Catherine LUNEAU,
Mme BAHAIN, pouvoir à Pascal SAUVAGET,
M. ANDRÉ, pouvoir à Arnaud CHENEL,
M. CHOLLET, pouvoir à Daniel RUZE,
Mme SMATEL, pouvoir à Jean CHICAULT

Absents sans pouvoir : 2

M. FALCOTET,
Mme CHENNEBAULT

2022-17 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2022

Le Conseil municipal est invité à adopter l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2022 selon les indications du dossier Budget Général - Budget primitif 2022 – Rapport de présentation.

Rappel : dès lors qu'un conseiller municipal pourra être « intéressé » (exemple : un conseiller qui préside l'association ou qui remplit les fonctions de trésorier de l'organisme), celui-ci devra s'abstenir de prendre part au débat comme au vote de ce point de l'ordre du jour. Pascal SAUVAGET, Jean CHICAULT, Raphaël JOUSSET, Angel BENITO et Aline VIGNEULLE ne prennent part ni au débat, ni au vote de ce point à l'ordre du jour.

Vu l'avis de la Commission des finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité** des membres présents et représentés décide :

- **D'ADOPTER** l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2022 selon les indications figurant au tableau joint en annexe.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le... 03.105.122...
Publié ou notifié le ... 03.105.122...
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télésecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telesecours.fr>

Le Maire,

Alexandre AVRIL



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
65748	1	subvention 2022	ASS SECTION FOOTBALL	Association	9 900,00
65748	2	subvention 2022	ASS SUBAQUATIQUE SALBRIS	Association	150,00
65748	3	subvention 2022	ASS TENNIS	Association	1 350,00
65748	4	subvention 2022	ASS SALBRIS SPORTS ATHLETISME	Association	500,00
65748	5	subvention 2022	ASS BADMINTON	Association	6 300,00
65748	6	subvention 2022	ASS SALBRIS SPORTS BASKET CRJS	Association	500,00
65748	7	subvention 2022	SALBRIS CYCLOTOURISME	Association	540,00
65748	8	subvention 2022	ENTENTE BILLARD CLUB SALBRISIEN	Association	495,00
65748	9	subvention 2022	ASS GYMNASTIQUE	Association	3 000,00
65748	10	subvention 2022	ASS - SECTION GYMNASTIQUE VOLONT	Association	360,00
65748	11	subvention 2022	ASSOCIAT SALBRIS SPORT HAND-BALL	Association	4 000,00
65748	12	subvention 2022	ASS SALBRIS JUDO DOJO MUNICIPAL	Association	3 200,00
65748	13	subvention 2022	ASS SALBRIS SPORTS NATATION	Association	3 000,00
65748	14	subvention 2022	AS SALBRIS RUGBY	Association	9 330,00
65748	15	subvention 2022	SALBRIS PETANQUE CLUB	Association	1 500,00
65748	16	subvention 2022	STE DE PECHE LES BREDOUILLARDS	Association	720,00
65748	17	subvention 2022	SALBRIS SOLOGNE TENNIS DE TABLE	Association	720,00
65748	18	subvention 2022	BOXING CLUB SALBRISIEN	Association	400,00
65748	19	subvention 2022	COLOR DANCE	Association	300,00
65748	20	subvention 2022	SALBRIS TIR A L ARC	Association	650,00
65748	21	subvention 2022	RAZORBIKE	Association	2 370,00
65748	22	subvention 2022	ASS SALBRIS ACCUEIL	Association	1 400,00
65748	23	subvention 2022	LES ATELIERS DU NUMERIQUE	Association	315,00
65748	24	subvention 2022	OCCE 41 MAT PETITS LUTINS	Autre personne de droit privé	600,00
65748	25	subvention 2022	ASS OCCE ECOLE MATERNELLE LA SOU	Personne physique	470,00
65748	26	subvention 2022	COOP. SCOL. ECOLE PUBLIQUE SALBR	Autre personne de droit privé	970,00
65748	27	subvention 2022	SALBRIS SOUVENEZ VOUS	Association	450,00
65748	28	subvention 2022	FESTIV ENERGY	Association	9 500,00
65748	29	subvention 2022	LES COPAINS D ABORD	Entreprise	5 000,00
65748	30	subvention 2022	CHAMBRE DES METIERS DE LC	Etablissement de droit public	80,00
65748	31	subvention 2022	MAISON FAMILIALE DE FEROLLES	Association	60,00
65748	32	subvention 2022	UNION MUSICALE DE SALBRIS	Association	42 000,00
65748	33	subvention 2022	UNION NAT. DES COMBAT. D AFRIQUE	Association	135,00
65748	34	subvention 2022	PARRAINAGE DES AINES	Association	4 500,00
65748	35	subvention 2022	U.N.R.P.A. DE SALBRIS	Association	500,00
65748	36	subvention 2022	ENTRAIDE SERVICES	Association	1 300,00
65748	37	subvention 2022	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	160,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	38	subvention 2022	SECOURS CATHOLIQUE SALBRIS	Association	1 800,00
65748	39	subvention 2022	ASS DES CONCILIEURS DE JUSTICE	Association	50,00
65748	40	subvention 2022	ADMR DE SALBRIS	Association	2 897,00
65748	41	subvention 2022	ASSOCIATION CHANTECOINCE	Association	800,00
65748	42	subvention 2022	SECTION LOCALE DU MOUVEMENT VIE	Association	135,00
65748	43	subvention 2022	COMITE DE JUMELAGE SALBRIS	Association	600,00
65748	44	subvention 2022	LIONS CLUB ROMORANTIN	Association	900,00
65748	45	subvention 2022	ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	Etablissement de droit public	50,00
65748	46	subvention 2022	ROSE AND CO	Association	500,00
65748	47	subvention 2022	LES AMIS DU RAIL	Association	270,00
65748	48	subvention 2022	SALBRIS CLASSIC	Association	270,00
65748	49	subvention 2022	FESTIVAL SOLOGNE NATURE IMAGE	Association	1 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.